



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Stokosept® Gel

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Stokosept® Gel

Numéro du produit 29253, 30806, 30807, 29241, 29245, 29247, 29250, 29248, 99023865, 99026082

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine . Pour plus de détails concernant les recommandations d'utilisation (les précautions d'emploi), veuillez, s'il vous plaît, vous référer à l'étiquette du produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Deb- STOKO Europe GmbH
Bäckerpfad 25
47805 Krefeld
Deutschland/Germany
Tel +32 (0) 2461 05 75
info-bnl@debstoko.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

Numéro d'appel d'urgence national Numéro d'appel d'urgence: Centre antipoisons Belge : 070 245 245 (à partir du Luxembourg : 8002-5500)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

Environnement Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l'Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Stokosept® Gel

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux. BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
Mentions de mise en garde supplémentaires	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)			30-60%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319			

PROPANE-2-OL			5-10%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Stokosept® Gel

Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Non pertinent.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Aucun connu.
Contact oculaire	Ce produit est moyennement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
-----------------------------	-------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former un mélange explosif avec l'air à très forte concentration.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Stokosept® Gel

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1000 ppm 1907 mg/m³

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 500 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 400 ppm 1000 mg/m³

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (CAS: 64-17-5)

DNEL

Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets locaux: 1900 mg/m³
 Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg/jour
 Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Effets locaux: 950 mg/m³
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

PNEC

- Eau de mer; 0.79 mg/l
 - Eau douce; 0.96 mg/l
 - rejet intermittent; 2.75 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 580 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 3.46 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/l
 - Sol; 0.63 mg/kg

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Stokosept® Gel

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 888 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 140.9 mg/l
 - Eau de mer; 140.9 mg/l
 - rejet intermittent; 140.9 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 2251 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg
 - Sol; 28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Non pertinent.

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection.

Protection des mains

Non pertinent.

Protection respiratoire

Non pertinent.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcool.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution diluée): 6.5 100 g/l
Point de fusion	<20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	80 -90°C @
Point d'éclair	<=21 Deg C (DIN 51755)
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 3.5 % (V) Ethanol Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 15 % (V) Ethanol Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2 % (V) (2-propanol) Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 12 % (V) (2-propanol)
Pression de vapeur	300 hPa @ 55°C
Densité de vapeur	Indéterminé.

Stokosept® Gel

Densité relative	0.845 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	475 C°C
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	<=7500 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	None.
---------------------	-------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Inconnu.
--------------------------------------	----------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------------------	--

Sensibilisation respiratoire

Stokosept® Gel

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Aucune information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l'Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Stokosept® Gel

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1987
N° ONU (IMDG)	1987
N° ONU (ICAO)	1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (IMDG)	ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (ICAO)	ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (ADN)	ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Stokosept® Gel

EmS	F-E, S-D
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée. Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.
-----------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
Références littéraires clés et sources de données	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
Commentaires sur la révision	C'est la première version.
Date de révision	27/07/2017
Révision	5
Remplace la date	16/03/2017

Stokosept® Gel

Numéro de FDS	21030
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.